

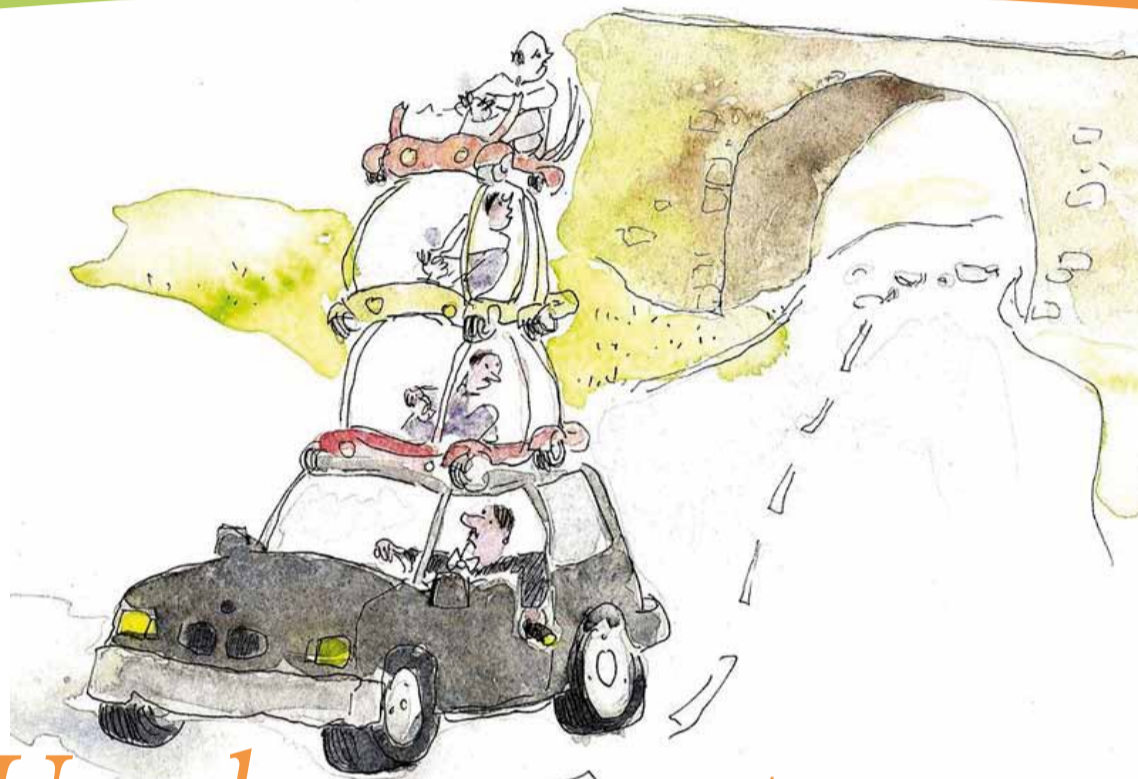
spécial covoiturage



Du covoiturage sans le savoir ...

Vous faites du covoiturage dès que vous êtes plusieurs dans une voiture ; souvent avec votre famille ou vos amis. Comme M. Jourdain faisait de la prose... vous en faites déjà, sans le savoir, en tout cas sans l'appeler comme ça !

Le covoiturage c'est en effet « partager un véhicule » avec des collègues, des amis, des voisins, voire un inconnu, sur un trajet commun. Le conducteur qui dispose de places libres sur son trajet les propose aux passagers, qui peuvent ainsi voyager de manière économique en participant éventuellement aux frais du trajet ou en proposant d'utiliser son véhicule lors du prochain parcours.



Un changement culturel

Des sites, des aires et des PIC

De nombreux sites internet sont à la disposition du grand public pour faciliter la mise en relation entre les personnes souhaitant covoiturer.

A côté des sites nationaux, on trouve des sites locaux comme celui proposé par l'association Covoiturage Auvergne (www.covoiturageauvergne.net) ou encore celui que vient de créer le Conseil général de la Haute-Loire (www.covoiturage43.fr).

En complément de cette offre par internet, on trouve aussi des services téléphoniques de mise en relation.

Les collectivités s'engagent également pour favoriser cette pratique. Ainsi le Parc Livradois-Forez veut tisser un réseau de points d'information sur le Covoiturage (PIC) au plus près des habitants.

Dans son livre blanc sur les déplacements, le Pays d'Ambert pointe le développement du covoiturage comme un axe de travail important pour faciliter la mobilité sur l'arondissement.

Le Conseil général du Puy-de-Dôme élabore actuellement son schéma départemental des aires de covoiturage. Dans ce cadre, à compter de 2011, il accompagnera les collectivités dans l'aménagement et la signalisation de ces stationnements dédiés.

Le Conseil régional d'Auvergne élabore actuellement une centrale de mobilité multimodale qui sera opérationnelle courant 2011. Cette centrale intégrera des liens vers les services locaux de « covoiturage ».

Toutes ces initiatives concourent au même objectif : favoriser le développement du covoiturage pour pallier à la carence de l'offre de transport en commun tout en réduisant les impacts économiques, sociaux et environnementaux que génère le recours à la voiture individuelle.

La petite révolution du covoiturage

La dispersion spatiale de l'habitat et des activités complique l'organisation des transports publics réguliers en Livradois-Forez. Le véhicule particulier est ainsi devenu le mode de déplacement privilégié.

Pourtant, entre la voiture solo et les lignes régulières de transport en commun, il existe des alternatives. Le covoiturage en est une. Mais il nécessite une petite révolution culturelle.

Le covoiturage suscite parfois des inquiétudes, la crainte de contraintes nouvelles... Il présente pourtant de nombreux avantages qui plaident en faveur de son développement.

En effet le covoiturage permet de réduire les consommations d'énergies fossiles et donc les émissions de gaz à effet de serre. Il permet également de partager les frais de déplacement, de diminuer le nombre de véhicules circulant sur les routes et donc leurs impacts en termes de pollution de l'air, d'encombrement, de bruit, d'accidents.

Il a sans aucun doute un autre avantage précieux, celui de favoriser le lien social, l'esprit de solidarité, de partage

Sommaire

Changement culturel

page 1

Mode d'emploi

pages 2 et 3

Témoignages

page 4



On fait voiture commune ? c'est bien !
Comme je vais dans un magasin d'ameublement, vous m'aidez à charger et décharger mes meubles !



Les Transports du Futur
Construisons ensemble la mobilité de demain

Illustrations : Source ADEME « Les Transports du Futur »
<http://transportsdufutur.typepad.fr>
(blog, et actualités sur la mobilité).

Mode d'emploi, étape par étape

www.covoiturage43.fr

En juin 2010, l'ADEME ne dénombrait pas moins de 200 services de covoiturage organisés en France.

Parmi les principaux, on distingue schématiquement : les services nationaux « grand public », qui drainent plus spécifiquement les trajets occasionnels et longs ; les services « entreprise » spécialisés dans le domicile-travail (intra ou inter-entreprises, zones d'activité, adminis-

trations...) qui concernent des trajets plus courts, et des sites au positionnement intermédiaire : les services « tout public locaux » généralistes qui peuvent cibler le domicile-travail, les trajets quotidiens, les trajets occasionnels, les évènements...

Comment s'inscrire? Quel que soit le site de mise en relation, la démarche est sensiblement la même. L'exemple développé dans ces pages s'appuie sur le site de Covoiturage Auvergne, premier portail local de covoiturage mis en place à l'échelle de la région Auvergne.

Covoiturage Auvergne : un service local « tout public »

L'association met à disposition un site internet de mise en relation ouvert à tous. L'inscription est gratuite. Il suffit d'entrer ses coordonnées, de préciser l'itinéraire pour lequel on cherche un covoitreur ou à être covoituré, et de signer une charte. Plus de 3000 personnes se sont inscrites en trois ans et il y a actuellement environ 2200 trajets actifs. Covoiturage Auvergne est un « portail local » de l'opérateur national « La roue verte ». Les recherches de trajet en covoiturage

d'échelle suprarégionale sont automatiquement connectées avec le réseau national.

Il existe d'autres services « tout public » locaux sur le territoire du Livradois-Forez. On citera celui du Conseil général de la Haute-Loire, mis en place en 2010 : www.covoiturage43.fr

Essayez ... ça ne vous engage pas !

Vous identifiez vos covoituteurs ou covoiturés potentiels en 3 clics ! et si vous n'êtes pas convaincu : un clic suffit pour vous désinscrire !

Vos données personnelles enregistrées ne sont accessibles que par les usagers inscrits et effectuant le même trajet.



Je cherche un «covoitreur» déjà inscrit, j'indique les points de départ et d'arrivée du trajet qui m'intéresse

Covoiturage Auvergne

Le site mode d'emploi
Nos conseils
En savoir plus sur le covoiturage
Inscription
Mon compte

Recherche rapide de covoituteurs

Type de trajet: Régulier Ponctuel

Départ: thiers

Arrivée: ambert

France : Heure de départ: 08 : H 00 : Min

France : Heure de retour: 17 : H 00 : Min

Rechercher !

INSCRIPTION

MON COMPTE

Pour contacter les covoituteurs ou recevoir des alertes email, je m'inscris ou je me connecte à mon compte personnel.

Covoituteurs (8)

Courpière / AMBERT	3 PL
Sauviat 63 / Ambert	1 PL
Augerolles / Ambert	3 PL
Thiers, 63 / Olliergues, 63	3 PL
Peschadoires, 63 / Ambert	3 PL
63000 clermont / 63600 a	2 PL
Clermont-Ferrand / Ambert	3 PL
Clermont ferrand / Champ	3 PL

Calculez le prix de votre trajet et le rejet en CO2 grâce à notre [calculatrice écologique](#) !

Map showing route from Thiers to Ambert.

Je sais tout de suite s'il y a d'autres inscrits pour le même trajet que moi

C'est quand on veut, si on veut ... et comme on peut !

Le covoiturage : c'est pas forcément tous les jours !

On peut ne le faire qu'une fois par semaine, ou quelques fois par an... C'est autant de carburant économisé et d'émissions de CO2 évitées.



Bientôt des « Points d'Information Covoiturage » ou « PIC »

Un PIC est une structure locale (une commune, une communauté de communes, une maison de services, une association,...) qui assure l'accueil physique et téléphonique pour les personnes intéressées par le covoiturage, qui les renseigne et facilite leur mise en relation avec d'autres covoituteurs.

Le premier PIC auvergnat a été mis en place, avec l'association Covoiturage Auvergne, le 9 septembre 2010 à la maison des services de la Communauté de communes de Carladès Aubrac dans le Cantal.

Étape : 1, 2, 3 ... c'est parti !

geauvergne.net

Pas d'accès vers la toile ?

Allergique à internet ?

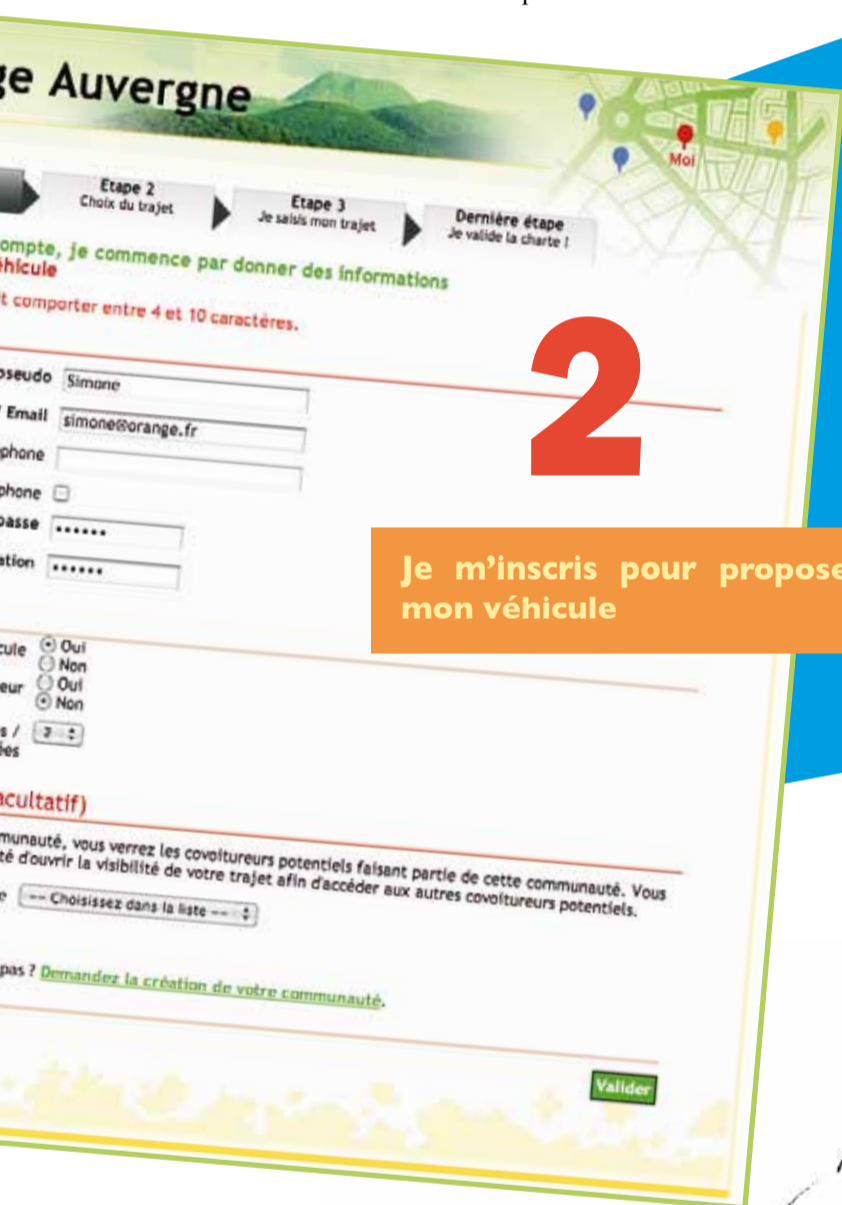
Vous pouvez téléphoner à Covoiturage Auvergne (04 73 90 47 93) qui vous enverra des documents d'inscription à signer (charte et fiche trajet). L'association enregistrera ensuite votre annonce sur le site internet avec votre autorisation.

Si vous habitez la Vallée de l'Ance, vous pouvez également appeler directement la centrale téléphonique dédiée au covoiturage, à la Maison des Services, au n° 04 73 95 36 40.

80% des déplacements en voiture sont réalisés avec une seule personne à bord, selon l'Institut français de l'environnement.

Pour les covoitureurs, le premier attrait de ce type de transport est de faire des économies en divisant les frais du trajet par le nombre de personnes à bord du véhicule.

Le taux de remplissage avoisine 1,02 personne par voiture pour les trajets domicile-travail. En augmentant le taux de remplissage des voitures, on limite le nombre de véhicules sur les routes. C'est moins d'essence consommée, moins d'embouteillages, moins de problèmes de stationnement.



Je m'inscris pour proposer mon véhicule



Je précise mon trajet, mes conditions

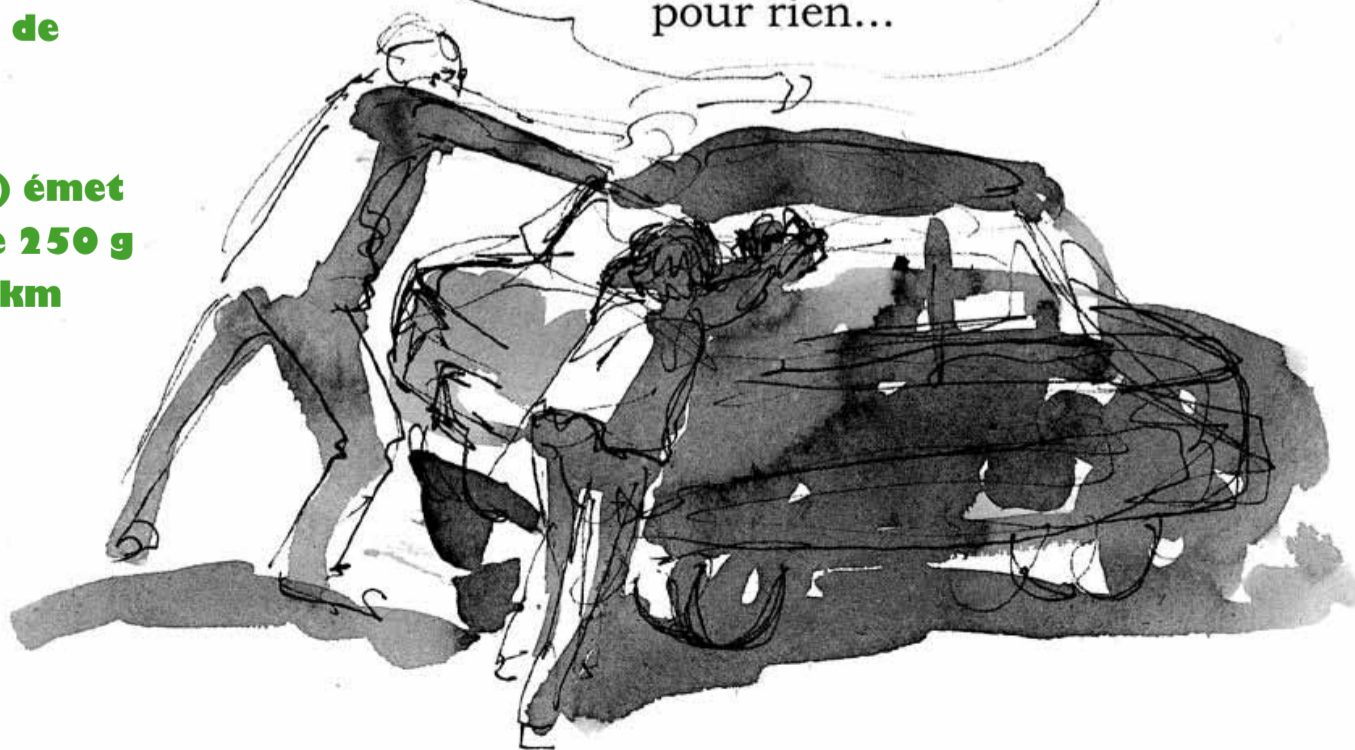
Déplacement régulier ou occasionnel



Je peux me désinscrire quand je veux, d'un clic!

Je savais bien que tu ne me proposais pas le covoiturage pour rien...

Une voiture de moyenne cylindrée (1600 cm³) émet en moyenne 250 g de CO₂ par km parcouru.



Le bilan énergétique du Livradois-Forez réalisé en 2006 fait état d'un parc automobile de 47 000 véhicules pour 33 000 ménages, dont 35% possèdent au moins 2 véhicules.

Troisième poste d'émission des gaz à effet de serre en Livradois-Forez après l'industrie et le résidentiel, le secteur des transports est une cible prioritaire pour lutter contre le changement climatique.

En voiture !

On « covoiture » déjà dans le Livradois-Forez !
Témoignage de trois adeptes de ce mode de déplacement économique, écologique et convivial.



Le covoiturage doit devenir un réflexe» martèle Coralie Faivre, étudiante en master 2 de géographie à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

Au début de l'année, elle envoie sa candidature au Parc naturel régional Livradois-Forez pour effectuer le stage de six mois qui validera la fin de ses études. Sa demande est acceptée. Seul souci, mais de taille : elle habite à Cournon d'Auvergne et n'a pas de permis de conduire. Or, la commune de Saint-Gervais-sous-Meymont, où se trouve le siège de la Maison du Parc, est peu desservie par les transports en commun. « J'avais promis à ma directrice de stage que je serai là tous les jours, à l'heure prévue ... Et j'ai tenu parole. Au sein de l'équipe du Parc, une dizaine de techniciens avaient déjà adopté le système du covoiturage. » Six mois de covoiturage plus tard, elle est devenue une adepte du concept et l'avocate du transport partagé.

« Le covoiturage peut rendre service à un grand nombre de personnes. Imaginez un individu qui trouve un emploi en zone rurale mais ne possède pas de voiture ; un jeune qui doit faire un stage ou qui est en apprentissage, mais qui n'a pas le permis. Une personne âgée, qui n'est pas suffisamment autonome pour conduire un véhicule. Les trains ne desservent que les villes, pas les villages, encore moins les hameaux. Les bus se font rares sur les territoires ruraux. Pour ces publics, rien n'est proposé, hormis les taxis et les dispositifs de transport à la demande (Bus des Montagnes) mais qui demeurent des solutions ponctuelles, parfois onéreuses. Le covoiturage peut contribuer à limiter l'exclusion en permettant à tout un chacun de profiter des flux de circulation quotidiens ».

Coralie réfute les inquiétudes inhérentes à ce système de transport partagé.

Par exemple, la question de l'organisation des transports au quotidien : compliquée ?

« Au contraire, c'est plutôt simple : quel que soit le vecteur par lequel vous souscrivez au principe du covoiturage, site internet ou tableau interne mis en place dans une structure, il suffit la plupart du temps de quelques coups de fil ou d'un mail pour entériner votre trajet et vérifier les date et heure du rendez-vous avec vos covoitureurs. Les couacs sont assez rares. La plupart du temps, en moins de cinq minutes, tout est bouclé. »

Comment expliquer alors que le covoiturage ne soit pas plus pratiqué ?

« Il y a encore des freins psychologiques. Les jeunes trouvent ça ringard. Ils viennent d'avoir leur permis et entendent bien conduire leur première voiture, sans s'imposer de contrainte. D'une manière générale, à tous ceux qui hésitent encore, je conseillerai de faire l'expérience, au moins une fois. Vous rencontrez des gens d'univers professionnels ou culturels différents des vôtres. Des amitiés, même simplement inscrites dans le cadre d'un trajet partagé, peuvent parfois se nouer. » Une certitude en guise de conclusion : « Le covoiturage, c'est indispensable ! Si je n'avais pas eu cette solution là, je n'aurais pas pu aller au terme de ma formation cette année. »

D'ailleurs, depuis que Coralie possède, à son tour, le fameux papier rose qui lui donne le droit de conduire sur toutes les routes du Livradois et de Navarre, elle partage sa voiture avec ceux qui croisent son chemin : « j'ai l'impression de payer une dette. On m'a rendu un énorme service, je tiens à faire la même chose. Désormais, je covoiture. Et pas seulement pour les trajets qui concernent mes déplacements professionnels. On peut covoiturer aussi pour partir en vacances ou pour des sorties. »

Une déclaration que ne contredira pas l'antenne ambarloise de la Ligue pour la Protection des oiseaux. Dès sa création, la LPO d'Ambarlo a instauré un système de covoiturage pour ses sorties. « En tant que structure consacrée à l'étude des milieux naturels en général, et de la population emplumée qui y séjourne en particulier, l'angle écologique du covoiturage nous a sauté aux yeux dès que l'on a mis en place les premières sorties sur le terrain. » souligne Georges Sauvêtre, référent de l'association.



« Lorsque je suis arrivé à la LPO, on a tous appliqué le même principe de gestion économique et écologique des transports. Pour les sorties entre adhérents, on fait circuler un mail quelques jours avant la date prévue, pour déterminer qui prend sa voiture. Pour les balades ouvertes au public, on donne rendez-vous à tout le monde place du Général de Gaulle à Ambarlo. Là, on décide quelles voitures vont être mises à contribution, et on répartit les passagers sur les sièges et les banquettes disponibles. Résultat, au lieu de partir à huit ou neuf voitures, on se déplace avec trois ou quatre véhicules. »

Les avantages sont multiples.

« On génère moins de pollution, on évite le problème de stationnement sur les sites que l'on visite et qui sont par définition naturels sinon sensibles, et on économise beaucoup d'essence ! »

C'est également le point de vue de Xavier Burguion, directeur de l'Office de tourisme de la ville de Thiers.

Il pratique depuis longtemps le covoiturage. « A 20 ans, alors que j'étais étudiant à Montpellier, j'organisais déjà du covoiturage entre mon département de l'Aveyron et la fac. C'était logique d'optimiser des allers et retours réguliers, ne serait-ce que sur un plan financier. » La formule fait tellement partie de sa vie qu'il l'applique à l'étranger. « En 1998, je suis parti au Canada ; destination Québec, Montréal ... Sur place, je me suis inscrit sur le site officiel de covoiturage. Outre-Atlantique, le concept est solidement implanté et parfaitement organisé. Je me suis déplacé dans tout le pays, en empruntant les sièges passagers de mes chauffeurs occasionnels. Un beau terrain d'étude, d'ailleurs, que le covoiturage pour un sociologue : toutes les catégories professionnelles sont représentées. Au Canada, j'ai ainsi voyagé avec un chef d'entreprise, avec un groupe de rock ... Le covoiturage, c'est sympa, c'est convivial ; le trajet partagé devient un espace ouvert à la discussion, à la découverte de l'autre ; on fait parfois de belles rencontres humaines. »

Depuis, il covoiture de manière régulière : « si j'ai un rendez-vous qui nécessite un long trajet, un séminaire à l'autre bout de la France, spontanément, je vais chercher quelqu'un pour m'accompagner. Pas nécessairement pour des raisons financières : c'est quand même plus agréable de pas-



ser six heures à discuter avec une personne plutôt qu'être tout seul derrière son volant. » Il projette de s'inscrire sur le site de Covoiturage Auvergne pour partager sa voiture au quotidien.

Sans réserve, ni inquiétude.

« La peur de l'autre ? De l'inconnu qui va vous embarquer à bord de son véhicule ? Je n'ai jamais eu le moindre problème. Et j'aime bien ce concept qui consiste à partager ce que l'on a. Une voiture, quelques heures de trajet. Avec le covoiturage, on rejoint ces tendances qui se dessinent et qui visent à repousser les limites de nos aires culturelles, à élargir nos horizons quotidiens. Au cours de la dernière décennie, on a vu des sites internet se créer, pour mettre en relation des gens qui s'échangent leur maison pendant les vacances, ou l'émergence du « coach-surfing », qui consiste à prêter son canapé à un voyageur de passage. Partager sa voiture relève du même procédé, basé sur le plaisir de donner, de partager, parfois de rendre service. Sur un plan personnel, c'est une philosophie de vie qui me convient tout à fait. »

